Image not found or type unknown

AIDEZ MOI. BESOIN DE CONSEIL

Par **Aliver**, le **26/06/2012** à **07:42**

Bonjour à tous,

Il y a 3 semaines j'ai été licencier pour faute lourde.

Depuis ce jour, tous le personnelle de l'établissement Hôtellier pour lequel je travaillai s'en donne à coeur joie à détruire ma réputation et essaie par tous les moyen de me nuire en interpellant mes amies proche sur les motifs de mon Licenciement.

Est ce que le Direction est autorisé à donner cette information au personnel de l'Hotel?

Depuis ce jour, je n'ai plus aucun de mes amies qui prend contacte avec moi..

Depuis ce jour, les personnes avec qui je travaillai en extra ne m'apel plus pour travailler..

Depuis ce jour, je n'arrive plus à trouver le sommeil et nose plus sortir hors de chez moi de peur de tomber sur des personnes que je connai..

J'ai perdu confiance en moi et je n'arrive pas à me remettre à la recherche d'un nouvelle emplois..

Que dois- je faire?

Comment puis- je faire pour remédier à cette situation qui devient de plus en plus insuportable?

Il y a même des jour ou je me dis que je serai mieux mort que de devoir entendre tout c choses qui se dit sur moi...

Besoin d'aide et de conseil..

Que dois- je faire?

Je me retrouve seul alors que j'ai besoin d'un soutient!!

Olivier
mail: aliverguestin@hotmail.fr
Nouméa. Nouvelle- Calédonie

Par **cruchon**, le **21/08/2013** à **20:04**

Mon nom est Roland Cruchon et je vous propose mes services d’octroi de prêt à un taux d’intérêt très abordable au cas ou vous serrez dans le besoin. Mais pour plus de transparence,Tel que vous l'aurez constaté , les prêts financiers entre particuliers se trouvent difficilement sur internet , plus spécifiquement en période de récession .

Dès que vous mettez une petite annonce sur les sites prévus à cet effet vous recevrez de nombreuses propositions ,dont la plupart d'entre elles , ne sont que fraudes visant à vous soutirer de l'argent .

Hélas , certaines personnes mal intentionnées ont trouvé une astuce visant à s'enrichir , tout en dépouillant de pauvres gens de leur argent . Pour cela , faites vraiment attention car ces derniers sont un peu partout.Pour ce qui est du mien,mon prêt est octroyé dans les bonnes et meilleurs conditions selon la législation française,donc notez que vous n'avez rien à m’avancer jusqu'à l'obtention des fonds .Pour toute personne étant dans le besoin ,le plaisir serait pour moi de vous lire
Bien a vous

Mr Roland cruchon
0644143381
famillecruchon@hotmail.com

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés